

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 18 juin 2016

Validé au CA du 10/12/2016

Présents – invités - excusés.....	2
Présents	2
Invités plateforme :.....	2
Excusés :.....	2
Présentation des nouveaux élus au CA.....	3
Validation de l'adhésion de l'association de fait « l'UPP d'Anderlecht » en Belgique :	3
Cooptation de Karine Metayer.....	3
Présentation des enjeux actuels en vue de la plateforme présidentielle.....	3
Présentation rapide et échanges sur le rapport Giampino.	3
Diversité de l'offre et dispositifs d'accueil.....	3
Les fédérations et l'associatif.....	4
Territoires : gouvernance et pilotage	5
Les financements des crèches – le devenir d'une politique de l'accueil du jeune enfant	5
Les Eco pratiques	6
Les métiers.....	6
La Co éducation : les enjeux	7
Les formations croisées	7
Pédagogie de la diversité : Accueil individualisé dans un collectif	8
Refondation de l'ACEPP	8
Parentalité et Diversité par Emmanuelle Murcier	8
Développement et Petite enfance par Françoise Brochet et Philippe DUPUY	10
Élection du Bureau suite à l'AG : discussion et vote entre membres du CA, dont les membres du conseil consultatif, sans les délégués.	12
Prochaines dates :	14

Présents – invités - excusés

Présents

*Véronique Auzet,
Ingrid Betourn,
Delphine Boudet,
Sylvie Bouveret,
Françoise Brochet,
Marie-Laure Cadart,
Jean-Baptiste Charnet,
Anne-Françoise Dereix,
Isabelle Duchenne,
Sylvie Dumas Mallet,
Philippe Dupuy,
Gaëlle Ginot
Guylène Girard
Sébastien Girard
Dennis Gomez
Claire Gougeon
Véronique Jacquet
Yves Joutel
Frédérique Lucas
N'Gricia Mendy
Laurence Merot
Séverine Montel
Emmanuelle Murcier
Audrey Rodde
Ashley Sibille
Lorette Tricca
Valérie Vivet
Samia Zemmit*

Les trois Délégués n'étaient pas présents au cours du dernier point « Election du Bureau- discussion et vote entre membres du CA »

Invités plateforme :

*François Hoarau-Geissler Bénévole-parent Acepprif
Marie-Anne Jutier Vice-Présidente ACEPP 74*

Excusés :

*Stéphanie Goyheneix, ACEPP 33/47
Lydie Dieumegard,
Aurélia Gautier
Jean François Gervet
Odile Peneau
Jean François Robic*

Présentation des nouveaux élus au CA

- ✓ **Anne Françoise Dereix** : psychologue – formatrice – formatrice UPP- salariée de Colline ACEPP pendant 16 ans - Représente l'ACEPP au CEP -Enfance (Construire ensemble une politique de l'enfance)
- ✓ **Mendy N'Gricia** : EJE - Directrice d'une micro crèche PAJE aux Mureaux gérée par une association de parents.
- ✓ **Ingrid Betourne** : Coprésidente de l'association *A petits Pas* qui anime des ateliers de parents.
- ✓ **Veronique Auzet** : EJE coordinatrice d'une association gestionnaire d'un multi accueil parental, d'un RAM itinérant parental et d'une expérimentation "crèche hors les murs " : crèche familiale pour accueil des enfants sur des horaires atypiques ; accueil enfants en convalescence etc... Administratrice ALPE ACEPP 04
- ✓ **Frédérique Lucas** : EJE - directrice d'un multi accueil dans les Alpes de Haute Provence – crèche associative – label parental ACEPP. Co fondatrice de l'association ALPE ACEPP 04 il y a 30 ans.

Validation de l'adhésion de l'association de fait « l'UPP d'Anderlecht » en Belgique :

Résultat du vote : 15 oui – 1 non – 1 abstention

L'association « l'UPP d'Anderlecht » peut devenir adhérente à l'ACEPP Nationale sous réserve du paiement de la cotisation.

Cooptation de Karine Metayer

pour être invitée aux travaux du CA jusqu'à la prochaine AG de l'ACEPP nationale :

Résultat du vote : 14 oui – 3 non – 0 Abstention

Karine Métayer peut participer aux travaux du CA en qualité de membre associé.

Présentation des enjeux actuels en vue de la plateforme présidentielle

Les délégués présentent les enjeux de leur secteur respectif

Présentation rapide et échanges sur le rapport Giampino.

Ce rapport est proche des valeurs de l'ACEPP pour la majorité des préconisations qu'il propose. Il est important de s'en emparer et de le faire vivre dans notre réseau.

En JT il a été proposé :

1. De faire une consultation nationale auprès des adhérents relayée par les fédérations : Questionnaire pour connaître les 20 propositions à retenir sur les 108 que contient le rapport.
2. De réfléchir à une conférence nationale relayée en région par visio-conférence et de débattre en ateliers suite à cette visio-conférence dans chacune des régions participantes. En effet Mme Giampino ne pourra pas répondre à toutes les sollicitations. C'est pourquoi il est important d'organiser cet évènement au niveau national. Ces conférences permettraient d'inviter un public plus large que nos adhérents.

Diversité de l'offre et dispositifs d'accueil

Le contexte	Effets, impacts
1. Mam, micro crèches, Ram, EAJE, assistant(e)s	- Deux modèles en concurrence : libéral et institutionnel

Compte rendu CA du 18 juin *validé le 10/12/2016*

maternel(le)s, accueil de loisirs, Laep...	- Les structures ne restent pas assez force de propositions et d'innovation dans la durée.
2. Gestionnaires publics, lucratifs et non lucratifs	- Un système trop complexe pour que des parents se l'approprient et trouvent des espaces de liberté (le modèle économique; la sécurité ; les normes...)
3. PSU, PAJE, CEJ, Subventions, marchés publics	
4. Guichet Unique	

Menace du lucratif

Echanges sur la difficulté pour des parents d'être gestionnaires face à la complexité de la gestion d'une structure.

Les fédérations et l'associatif

Les enjeux pour les fédérations :	Les enjeux pour l'associatif
<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les associations par le biais d'une reconnaissance et d'un financement pour les têtes de réseau (à chaque échelon) • Animer des liens, des espaces d'échange et de mutualisation • Être reconnu collectivement comme un acteur de la petite enfance/parentalité et expert • Etre en capacité d'innover, d'expérimenter, d'investir • Financements croisés • Difficulté d'accéder aux fonds européens 	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance d'un acteur particulier dans le champ de la cohésion sociale • Non à la prestation mais pour le partenariat et la reconnaissance du projet • Financement spécifique pour les crèches associatives • Valorisation du bénévolat • Statut et temps pour l' élu associatif

Des pistes de propositions émergent pour conforter la place de l'associatif en tant que gestionnaire:

- Demande d'une cartographie de l'accueil des jeunes enfants en France : Qui accueille en collectif/individuel et quels sont les gestionnaires ? L'idée étant d'avoir notamment des éléments tangibles de la part du lucratif dans l'accueil de la Petite Enfance.
- Valoriser les subventions et pas les appels d'offre en travaillant et en redynamisant les 3P qui doivent permettre au réseau de retravailler sur le partenariat.
- Les élus des collectivités locales sont décideurs ; il faut savoir mieux communiquer avec eux.

Concernant les fédérations :

- **Proposition de demander des lignes budgétaires pérennes** pour financer l'animation de réseau par des réseaux fédératifs se revendiquant de l'ESS.
- **Financement et fonctionnement des crèches**

Nouvelle charte : Crèche VIP (crèches à vocation insertion professionnelle).

L'ACEPP devrait se positionner contre cette charte en démontrant les initiatives du réseau pour accueillir les publics en insertion : démarche à l'opposé de la charte. En effet, dans les crèches VIP, les places en crèches sont conditionnées au respect du contrat entre le parent et pôle emploi assortie d'une obligation minimale de fréquentation pour l'enfant (totalement en opposition avec les principes de la PSU).

Piste de proposition : Faire un inventaire de toutes les initiatives du réseau sur les bonnes pratiques favorisant l'accueil des parents en insertion. Valoriser ces pratiques.

Guichets uniques : Des réservations de places se font de plus en plus via des guichets uniques.

De plus en plus, il est courant que les places soient déterminées en fonction des publics. Ceci est contraire aux valeurs d'ouverture à tous de l'ACEPP.

Proposition d'argumenter sur les dangers de la spécificité : Nous devons nous insurger contre la ghettoïsation de la petite enfance: ce concept peut devenir un enjeu de société. (S'appuyer de nouveau sur le rapport Giampino)

Cette question réinterroge la place des labels dans l'accueil des jeunes enfants: (VIP- qualité – parentalité etc...).

Un enjeu serait de déplacer le débat sur la question de l'investissement social en ce qui concerne l'accueil du jeune enfant en terme économique et sociétal et notamment par rapport aux dispositifs ciblés qui engendrent des coûts de fonctionnement plus importants. Démontrer que le contexte de vie influe sur le développement du jeune enfant.

Territoires : gouvernance et pilotage

<p>Un contexte en pleine mutation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La réforme des collectivités locales et de l'Etat 2. La baisse des dotations aux collectivités locales 3. De nombreux schémas qui se mettent en place et se superposent 4. L'Education nationale qui fait le choix de fermer les petites écoles de 1 à 3 classes (regroupement aux bourgs centre) 5. La déclinaison de la COG et des contrats enfance/jeunesse <p>Des effets et impacts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les communautés qui s'agrandissent => on crée des marges, des périphéries, des territoires de confins (politiques, géographiques...) - Une fragilisation pour les plus petites communes et donc les services existants ou à venir - Les parents ne se rencontrent plus à l'école et avec les enseignants 	<p>Les besoins pour l'Acepp</p> <ul style="list-style-type: none"> - Penser la place des enfants et des parents au plus près de leur espace de vie sociale – animer la cohésion sociale au plus près des familles : LA PROXIMITE entre parents et enfants - Maintenir les services au plus près des familles en imaginant des formules innovantes, des expérimentations dans les territoires démunis et avec besoins spécifiques (saisonnalité, horaires atypiques...) : formules mixtes accueil individuel, collectif – itinérance – mutualisation entre plusieurs services...) - Des contrats enfance de compétence communautaire mais territorialisé (possibilité de seuil de nombre d'habitant pour certaines communes) - Cohérence entre les différents schémas (schémas des services aux familles, schémas de coopération intercommunale, schémas d'accessibilité, schémas des services publics....) qui sont tous en train de se mettre en œuvre.
--	---

Réforme des collectivités territoriales

Une question fait débat : faut-il demander la création de la compétence générale petite enfance pour les Collectivités territoriales ? Est-ce dangereux ? C'est une question à creuser.

Dans ce cas, quelle est l'équilibre entre les trois partenaires : PMI et CAF et Collectivités locales : aujourd'hui ces trois partenaires permettent de maintenir un équilibre même précaire.

Les financements des crèches – le devenir d'une politique de l'accueil du jeune enfant

<p>Les enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le financement national dédié et fléché « petite enfance » pour les EAJE (et non les familles) • La Psu : pensée différemment • Le CEJ : pensé différemment • D'autres indicateurs de gestion • Financement du qualitatif (pérennisation des fonds « public et territoire »...) • Des fonds publics alimentent le capital d'une entreprise lucrative • Système libéral : Financement direct aux familles en solvabilisant les familles qui choisissent ensuite des réponses multiples • Système beaucoup plus encadré avec un Etat qui induit une politique d'accueil par le financement ciblé d'une offre complémentaire sur les territoires.
--

Deux options pour le financement de l'accueil du jeune enfant en France :

- ✓ Système libéral : Financement direct aux familles en solvabilisant les familles qui choisissent ensuite des réponses multiples
- ✓ Système beaucoup plus encadré avec un état qui induit une politique d'accueil par le financement ciblé d'une offre complémentaire sur les territoires.

Rappel du travail initié à l'AG de Bourges en 2015 et qui se poursuit en Journées transversales sur l'organisation de tables rondes avec Mairie-conseils, les fédérations et les élus sur la réforme des collectivités territoriales et l'ESS.

D'autres questions sont abordées notamment en ce qui concerne l'investissement : Doit-on recommander aux structures d'être propriétaires de leur local ? Est-ce que cette propriété peut les protéger des DSP etc...

Piste de proposition : Pérennité des fonds type Publics et territoires. (Même démarche que pour la pérennisation des fonds d'investissement).

De nouvelles tendances sont aussi en train d'émerger :

Crèche VIP : crèches à vocation insertion professionnelle.

L'ACEPP devrait peut-être se positionner vis-à-vis de cette charte en mettant en valeur les initiatives du réseau pour accueillir les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi : démarche qui peut être à l'opposé de certains points de la charte qui a trop conditionné l'accès à la crèche à la situation des parents et pas assez à la dimension d'accueil de l'enfant.

Piste de proposition : Faire un inventaire de toutes les initiatives du réseau sur les bonnes pratiques favorisant l'accueil des enfants dont les parents sont en recherche d'emploi. Valoriser ces pratiques.

Guichets uniques

Cette forme d'organisation de la rencontre entre les attentes, les besoins des parents et les possibilités offertes par un territoire est en train de se développer avec des éléments plus ou moins probants. Il serait peut-être important que dans le cadre de la plateforme une proposition soit faite.

Les Eco pratiques

« C'est la santé des enfants, des parents et des professionnels... et l'avenir de la planète »

- Ça devient une exigence de tous
- En terme éducatif ?
- En terme de formation ?
- En terme de projet ?

Piste de proposition : Placer le développement durable comme élément prépondérant pour s'opposer aux normes : Ex pourquoi ne pas utiliser des matériaux de récupération dans les crèches.

Proposer un changement de paradigme - Etudier la notion d'ECOLONOMIE.

Rappel de l'engagement du label écolo crèche : Pratiques qui doivent se développer sans engendrer des coûts supplémentaires.

Les métiers

Les enjeux :

- Les diplômes
- Les fonds de formation continue à accentuer, sécuriser
- Rendre obligatoire, pour les professionnels, la formation continue, la supervision de pratique
- Elargir la palette des diplômes dans notre réseau
- Un tronc commun de compétence « petite enfance » pour l'ensemble des intervenants
- Pilotage entre les différents ministères (santé, éducation, social...)

La refonte de la filière Petite Enfance

Piste de proposition : organiser une filière Petite Enfance

Aujourd'hui :

Niveau V	Niveau IV	Niveau III
CAP PE et AP		EJE

Demain :

Niveau V	Niveau IV	Niveau III	Niveau II
----------	-----------	------------	-----------

Compte rendu CA du 18 juin *validé le 10/12/2016*

Constat de l'appauvrissement de la diversité des diplômés dans les crèches : 4 diplômés sont prépondérants : CAP /AP/EJE/infirmières : Il n'y a presque plus de psychomotriciens, de diplômés de l'animation etc.

Les services de Pmi exigent souvent la présence de ces diplômés. Peu de structures ont maintenant recours au système dérogatoire qui pouvait amener aussi une vraie richesse dans le réseau.

Piste de Préconisations :

- Demander une plus grande diversité des intervenants professionnels auprès des enfants dans les crèches.
- Se rapprocher du mouvement « Pas de bébé à la consigne » qui réfléchit à la pluridisciplinarité dans les équipes.
- Demander des aides financières pour la gratification obligatoire des stagiaires dans les crèches. Ne pas baisser le volume horaire des stages car ils sont essentiels dans le parcours de formation.
- Ne pas réclamer la modularisation des parcours de formation

L'ACEPP doit soutenir les services de PMI, véritable rempart contre l'ultra libéralisation : en interne dans notre réseau nécessité de développer les 3 P avec l'axe partenariat.

Demander un pilotage unique sur la réforme des métiers : 3 ministères sont concernés et il n'y a pas d'ajustement entre ces 3 ministères.

La Co éducation : les enjeux

<p>Permettre le développement de pratiques de coéducation, qui permettent un croisement de savoirs et de regards parents-professionnels-partenaires et permet de renforcer la continuité éducative pour l'enfant.</p> <p>Favoriser la coéducation dans les lieux d'accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des apports autour de la place des parents dans les formations initiales et continues, développer les formations dans les lieux d'accueil/analyse de la pratique • Développement des formations croisées comme méthodologie reconnue dans les formations initiales et continues • Développement des lieux d'accueil parents enfants dans les écoles pour faciliter l'accès des parents à l'école et favoriser la transition crèche/école 	<p>Reconnaître les compétences des parents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des actions parentalité dans lesquelles les parents sont acteurs • Promouvoir des financements qui permettent de développer des initiatives parentales locales plutôt que des dispositifs pensés par les professionnels pour les parents • Favoriser les dispositifs qui permettent d'élaborer une réflexion propre de parents pour ensuite pouvoir agir dans le territoire et avec les partenaires • Affirmer l'approche spécifique de l'ACEPP sur la parentalité- active, citoyenne, solidaire- en réponse aux approches normatives, comportementalistes et/ou répressives 	<p>Favoriser la coéducation parents, professionnels partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer les espaces parents dans les écoles et collèges, animés par des parents (circulaire 15 novembre 2013) • Rendre systématique la coopération avec les parents dans les politiques éducatives (PEL, schémas des services aux familles...) • Diffusion de méthodologies de croisement de regards et de savoirs au niveau des acteurs institutionnels chargés du développement de politiques parentalité dans les départements et villes
---	--	---

Les formations croisées

<ul style="list-style-type: none"> • Les formations croisées sont issues d'une méthodologie d'ATD ¼ Monde et souhaitées par les différents ministères (Education Nationale, des Familles...). Ce sont des formations qui associent parents et professionnels pour travailler sur les représentations et points de vue de chacun • Les formations croisées se trouvent en cohérence avec les principes de coéducation et peuvent favoriser des postures professionnelles favorables à la coopération parents-professionnels
--

Enjeux

- Développement de formations croisées sur le champ du travail social et de l'éducation
- Reconnaissance des formations croisées comme méthodologies de formation à part entière

Pistes de préconisations :

- ✓ Créer des LAEP dans les écoles (se référer à l'expérimentation dans le Rhône)
- ✓ Investir la question de l'école : comment l'ACEPP se positionne dans les écoles ?
- ✓ Redéfinir la coéducation selon l'ACEPP car tous les gestionnaires parlent de CO EDUCATION : enfants – parents – professionnels.
- ✓ La place des parents comme chemin pour une véritable coéducation.
- ✓ Flécher les financements parentalité sur les actions portées par les parents et pas portés par les professionnels pour les parents. Faciliter et rendre possible la parole collective de parents.

Comment prolonger la dynamique parentale après le "temps de la crèche" qui est très court ? Il faut inventer des espaces. C'est tout le travail de maillage après la crèche : les rencontres avec les écoles, les classes passerelles, les liens avec les autres associations sur le territoire de la crèche etc...ne pas créer des espaces sectorisés par l'âge des enfants. Laisser les parents s'organiser.

Piste des propositions :

- ✓ **L'ACEPP doit se positionner sur l'animation de ces lieux pour que la place des parents soit garantie dans toutes les politiques éducatives**
- ✓ **Demander que l'ACEPP soit présente dans les comités de pilotage des schémas de service aux familles**
- ✓ **Développer des formations croisées (parents – pros) inspirées d'ATD**

Pédagogie de la diversité : Accueil individualisé dans un collectif

Enjeux

- Affirmer **le droit pour chaque enfant d'être accueilli** dans un lieu de qualité, quelle que soit la situation de ses parents (professionnelle..), ses besoins spécifiques (handicap..)
- Promouvoir des pédagogies qui soient **individualisées**, qui prennent en compte la culture familiale et le contexte de vie dans l'accueil proposé,
- Favoriser **l'intégration de chaque enfant pleine et entière dans le collectif**, quels que soient son identité, ses besoins spécifiques, sans stigmatisation

Permettre l'accueil de tous sans faire des crèches sectorisées par public (crèche VIP / crèches pour les enfants en situation de handicap etc...)

Refondation de l'ACEPP

Les délégués étaient invités à s'exprimer sur les enjeux de la refondation de l'Acepp au regard de leur axes d'interventions.

Parentalité et Diversité par Emmanuelle Murcier

Ce secteur travaille sur deux axes :

1/Dans les lieux d'accueil :

- **Comment les parents peuvent être toujours impliqués et partie prenante dans la coéducation avec les professionnel-le-s ? Comment renforcer la place des parents ?**
- **Comment ces lieux sont-ils réellement ouverts à tous : enfants en situation de handicap, différence sociale, culturelle, de genre... quelles pratiques, quel fonctionnement pour cela ?**

Actions :

- **Formations** : en direction du réseau Acepp (fédérations et lieux d'accueil) et auprès des lieux d'accueil municipaux quand ils ont envie de renforcer la place des parents.
- Mise en place sur l'Acepp 64 et l'ACEPPRIF d'une **recherche action formation « 3 P »** : Les parents et les professionnels travaillent ensemble pour réinterroger leur projet social et les pratiques du lieu d'accueil afin de s'adapter au contexte : des temps dans les lieux d'accueil, des temps de regroupements entre les lieux d'accueil, des forums croisant les points de vue des parents/professionnels/partenaires.
- **Le Label parental** Acepp est un moyen de requestionner la place des parents et le projet au sein des lieux d'accueil Acepp. Des formations sont mises en place avec les fédérations qui portent le Label. Une commission Label est issue du Conseil d'administration.
- **La journée du Parental ACEPP permet de valoriser les pratiques du parental au sein du réseau.** 46 évènements et 14 fédérations impliquées en 2016.

Travail sur la qualité des lieux d'accueil avec le réseau européen Decet

Ce travail s'appuie sur une approche systémique de la qualité. La qualité des lieux d'accueil est ainsi perçue comme la résultante d'un système avec des compétences croisées de professionnels, de parents et de partenaires politiques et institutionnels. Cela rejoint le Label.

Production d'ouvrages, de documents pédagogiques sur la participation des parents dans les crèches...

Enjeux :

- Développer des formations, des interventions sur la place des parents et la pédagogie de la diversité, car ce sont les professionnels qui permettent la place des parents, la formation des pros, analyse de la pratique est donc vraiment importante.
- Accompagner et valoriser la place des parents dans les lieux d'accueil comme porteuse de qualité en terme de continuité éducative pour l'enfant, de renforcement des compétences des parents, de prise en compte des spécificités des enfants
- Permettre à l'ACEPP de valoriser son identité, ses réflexions auprès des partenaires nationaux et départementaux qui pour une grande part, portent des politiques autour de la place des parents et de l'ouverture à tous
- Renforcer la pérennité des lieux d'accueil car un projet fort autour du parental rend le lieu d'accueil moins fragile
- Faire réseau autour des valeurs, garder le mouvement vivant, innovant

2/ Promouvoir la démarche de l'Acepp sur la parentalité, active, citoyenne, responsable, au-delà des lieux d'accueil.

Les parents sont des ressources . Alternative à des démarches comportementalistes et/ou répressives

. **Universités Populaires de Parents** : une trentaine en France qui mènent des recherches sur la parentalité et qui impulsent des projets parents-institutions autour de l'éducation. C'est une démarche qui met en valeur les fondements de la démarche parentalité de l'Acepp et qui démontre que les parents peuvent être acteurs, forces de proposition auprès des institutions. Parentalité citoyenne et solidaire. Colloque avec la 3^e génération d'UPP (dont deux liées à l'aide sociale à l'enfance et deux avec des parents d'enfants porteur de handicap).

. **Nombreuses interventions dans des colloques** (Reaap, travail social...) sur démarche parentalité, coéducation , relations parents-professionnels

.**les formations croisées.** Il s'agit de travailler conjointement, avec des groupes de parents d'un côté et avec des groupes de professionnels de l'autre pour échanger sur les représentations et croiser les

regards. Ex. : sur les causes de l'échec scolaire. Les croisements de regards des parents et des professionnels permettent de former les uns et les autres et de faire évoluer les postures. Les parents sont en position de formateurs. Cette démarche initiée par ATD Quart Monde a été réadaptée par l'Acepp. Elle pourrait être expérimentée en 2017 sur l'aide sociale à l'enfance dans laquelle les parents sont souvent perçus comme défaillants

La Cnaf et le ministère suivent aussi de près ces projets qui les intéressent. Quand on forme les travailleurs sociaux ou professionnels sur la participation des parents, c'est abstrait et des peurs s'installent. Mais quand des parents (avec lesquels ils ne sont pas en lien au quotidien) leur expliquent ce qu'est leur réalité, cela fait vraiment bouger les représentations des professionnels

Enjeux

La co education... Terme fort. Il est important de veiller à ce qu'il reste associé à l'ACEPP

Faire vivre l'approche de l'ACEPP active, citoyenne et solidaire . Continuer à être innovant pour être visible, montrer que ce qu'on dit est possible et crédible par des réalisations concrètes en alternative aux approches comportementalistes ou répressives

Développement et Petite enfance par Françoise Brochet et Philippe DUPUY

Françoise Brochet et Philippe DUPUY proposent plutôt une présentation des enjeux de leurs axes d'intervention en distinguant **5 axes**

- L'axe 1 « Plaidoyer »
- L'axe 2 « Réseau Fédéral »
- L'axe 3 « Recherche et Développement »
- L'axe 4 « Accompagnements du réseau des Collectifs Enfants Parents Professionnels « CEPP »

Pour chaque axe est proposé quelques enjeux, pistes

L'axe 1 « Plaidoyer »

- La plateforme Présidentielle et législative
- La Préparation de la COG 2018-2022
- Un colloque Petite Enfance ?
- La communication externe (communiqués de presse, plaquettes, manifeste...)

Et la participation aux groupes de travail de la Cnaf, des Ministères; du Snaecso; des institutions (Réseau rural Français...)

L'axe 2 « Réseau Fédéral »

Qui seront nos adhérents ? => objet de l'Acepp

- L'organisation et représentation du réseau (entre verticalité et horizontalité...)
- L'accompagnement des élus fédéraux (accueil, intégration, formation....)
- La mutualisation au sein du réseau fédéral
- Les métiers des salariés du réseau fédéral
- Les organismes de formation et leur consolidation
- La gestion directe
- L'équilibre économique

=> les statuts de l'Acepp et des fédérations, la charte fédérale

L'axe 3 « Recherche et Développement »

Démarche développement social / intervention sociale

Ancrer les projets dans les territoires, les rendre autonome (acteurs, décideurs) dans la durée, les mettre en lien

Quelle innovation, quelle évolution dans le contexte actuel ?

- Des nouvelles formes d'organisation, de montage, de gestion (mutualisation, portage, pépinière, co-portage...)
- De nouveaux projets, de nouvelles formes : Mam, Ecole parentale, itinérance, complémentarité entre accueil collectif et accueil individuel

L'axe 4 « Accompagnements du réseau des Collectifs Enfants Parents Professionnels « CEPP »

Cet axe est centré sur les adhérents qui accueillent enfants et parents :

- Etablissement d'accueil du jeune enfant (crèches, haltes... multi accueil, microcrèches...)
- RAM
- LAEP
- Accueil de loisirs
- Multi-gestionnaire
- Ludothèque....

Des accompagnements spécifiques par type d'établissement, de service

- La représentation est une action de groupe (l'approche territoriale)
- Le conseil – aide à la décision – soutien ponctuel
- La formation des bénévoles et des salariés (transmission)
- Mutualisation et mise en œuvre d'outils techniques (par exemple aga web ; Aga compta ; Aga paie ; boîte à docs ; Belami ; assurance)
- Tutorat (aide à la décision prenant en compte toutes les dimensions)
- Portage (prise en charge ponctuelle de la gestion d'un EAJE – notion d'administrateur)

Cinq thématiques d'accompagnements pensés et mis en œuvre de manières conjointe et complémentaire :

- a) L'accueil de l'enfant : les divers projets éducatifs, pédagogiques
- b) L'animation du « projet » du collectif (associatif...) – lien social – promotion des bénévoles - articulation entre bénévoles et salariés
- c) L'approche territoriale – la prospective
- d) La gestion : administrative ; financière ; RH
- e) Les métiers, la formation qualifiante, l'insertion

a) L'accueil de l'enfant

- Les divers courants pédagogiques : analyse de leur mise en œuvre dans le réseau
- La place des parents dans le quotidien de l'accueil
- L'accueil
- L'éveil culturel ; l'intergénérationnel...
- Les aménagements de locaux
- Les éco-pratiques
- L'alimentation
- Les « bonnes idées » entre professionnels
-

b) L'animation du « projet » du collectif (associatif...)

- La vie associative
- La création de lien social – le plaisir de se retrouver, d'échanger, de faire ensemble
- La promotion des bénévoles
- L'articulation entre bénévoles et salariés
- La fonction de « Direction »
-

-> Lien avec les formations proposées par le réseau fédéral

Compte rendu CA du 18 juin *validé le 10/12/2016*

c) L'approche territoriale – la prospective

- Les schémas (de services aux Familles; plan pauvreté....)
- Le partenariat
- La représentation, la valorisation des projets
- La subvention ou la commande publique (DSP)
- La mutualisation
- Le guichet unique

-> Lien avec les formations proposées par le réseau fédéral

d) La gestion : administrative ; financière ; RH

- Le réseau AGA
 - Le renforcer notamment avec une dimension RH
 - Continuer à inventer des formes d'intervention avec une approche individualisée tout en intégrant une forme d'organisation qui permette la mutualisation entre les associations du réseau
- La complémentarité avec le Snaesco (RH)

-> Lien avec les formations proposées par le réseau fédéral

e) Les métiers, la formation qualifiante, l'insertion

- Les différents métiers dans les EAJE ; les qualifications et/ou diplômes
- Si EJE niveau 2 : quid d'un niveau 3

L'accompagnement au plus près des actions de formation envisagées par les associations : la « nébuleuse » des modalités d'aides financières...

Élection du Bureau suite à l'AG : discussion et vote entre membres du CA, dont les membres du conseil consultatif, sans les délégués.

Introduction par le co-président Dennis Gomez :

Il appelle aux bonnes volontés pour participer au Bureau. En effet, le Bureau est une instance importante de gestion quotidienne de l'activité de l'ACEPP Nationale. La période étant intense et chargé en activité, il serait bien que des forces vives y participent.

La démarche soutenue par Adjacense et notamment les 2 jours de formation des 1er et 2/04 ont montré l'importance de la gouvernance au sein de l'ACEPP : il est indispensable de clarifier qui fait quoi (entre bureau et CA) et qui décide de quoi.

Il existe en plus des instances statutaires (Bureau et CA) des commissions dont les rôles et fonctions sont importantes et nécessitent une coordination entre elles pour que chacun ait sa place et soit à sa bonne place.

Il est aussi primordial que chaque membre du CA « trouve son compte » dans son engagement. Il faut être au clair sur les engagements de chacun en terme de thématique, de temps à y consacrer et de durée dans le temps.

Actuellement, les sensations sont fortes de part et d'autre de prise de pouvoir ou d'abus de pouvoir ce qui ne permet pas un mode de fonctionnement coordonné et adéquat. Certains ont peur de la toute-puissance du bureau, d'autres ont peur de la toute-puissance de la commission issue du CA sur la sortie de crise, d'autres se demandent comment interagir...

Le CA a un rôle de réflexion et de force de propositions. Il est garant du bon fonctionnement de l'association et des décisions qui sont prises. Le bureau qui en est une émanation doit être reconnu comme légitime pour travailler à la mise en place de ces décisions.

La démarche avec Adjacense a permis de prendre conscience de la nécessité d'un Bureau fort et d'un CA fort.

La question centrale dans l'articulation de nos instances est la confiance.

Compte rendu CA du 18 juin *validé le 10/12/2016*

Plusieurs problématiques sont relevées :

- la relation à mieux organiser entre membres du CA et délégués
- redonner une définition commune du rôle du CA et du bureau, notamment dans les processus de décision
- créer de l'espace temps au sein du CA pour les questions diverses (s'organiser pour laisser place à la souplesse)
- il y a trop d'orientations, pas assez de cap, il est important de re construire un projet associatif

Certains participants proposent une forme de cooptation de membres du CA au bureau pour prendre quelques missions provisoirement pour aider. Le bureau attire l'attention sur l'alourdissement pour ses membres du temps de coordination qui résulterait de l'instauration de commissions ou groupes de travail supplémentaires.

La question de la confiance envers la méthode de travail et les prises de décision du bureau a été posée

Certains membres du CA souhaitent surseoir l'élection du Bureau au CA du 15/10 prochain

Certains membres du bureau ont indiqué leur intention de démissionner devant la défiance exprimée.

Par manque de temps, cette partie de la discussion n'a pas pu faire l'objet d'un débat suffisant avant les élections au regret de beaucoup de participants. Le vote a donc eu lieu avec la garantie que ce débat aurait lieu lors du prochain CA.

Donc 2 décisions prises :

- élection du Bureau, prévu à l'ordre du jour
- organisation du prochain CA sur 2 jours pour prendre le temps d'un débat approfondi sur nos modes de fonctionnement

Résultat de l'élection du Bureau

Ayant participé au vote : 17 bulletins de vote dont 6 votes liés à des pouvoirs.

Candidats s'étant présentés : Dennis Gomez, Audrey Rodde, Séverine Montel, Sylvie Bouveret, Ashley Tilghman, Delphine Boudet

Dennis Gomez : 15/17

Audrey Rodde : 17/17

Séverine Montel : 17/17

Sylvie Bouveret : 17/17

Ashley Tighman : 17/17

Delphine Boudet : 15/17

Sont élus : Dennis Gomez, Audrey Rodde, Séverine Montel, Sylvie Bouveret, Ashley Tilghman, Delphine Boudet

Mise en place du Bureau

Le Bureau s'est réuni téléphoniquement et a décidé des **attributions statutaires** suivantes :

- Co-présidents : Dennis et Audrey
- Sylvie : Secrétaire

Compte rendu CA du 18 juin *validé le 10/12/2016*

- Delphine : Trésorière
- Ashley et Séverine : Vice-Présidente

NB : Dennis et Sylvie ont informé que leur participation au Bureau était possible pour 1 an et donc que lors de la prochaine « mandature », ils ne se représenteraient pas.

Des **travaux complémentaires** seront effectués en vue du prochain CA :

- a. définition des axes de travail que le Bureau se donne à développer pendant l'année à venir
- b. définition des rôles au sein du Bureau au-delà des rôles statutaires
- c. mise en commun et définition entre les membres du CA des fonctionnements coordonnés.

Prochaines dates :

- Groupe Travail Plateforme en vue des élections présidentielles et législatives : 16 et 17 septembre 2016
- CA ACEPP Nationale : 15 et 16 octobre 2016 au FIAP Jean Monnet à Paris